



Prévisions budgétaires pour l'année 2026

Ville de Mont-Joli

Document présenté aux citoyen-ne-s de Mont-Joli
le 16 décembre 2025

*Photo: « Un avant-goût de Noël pour les familles »
de Nelson Banville, gagnant du concours de photos 2025*

Mot du maire, M. Martin Soucy

Membres du conseil municipal,
Membre de l'administration de la Ville de Mont-Joli,
Représentants des médias,
Chères citoyennes,
Chers citoyens,



C'est pour moi un immense honneur, à titre de maire d'un conseil municipal renouvelé, de vous présenter les prévisions budgétaires de l'année 2026 ainsi que la mise à jour du plan quinquennal d'immobilisation. Ce travail rigoureux, réalisé en étroite collaboration avec notre administration nous permet de projeter notre vision pour l'année tout en nous assurant de respecter la capacité de payer de notre population. Une tâche importante, parfois complexe, dans la conjoncture économique que nous vivons.

Ce budget équilibré s'élève à 16 895 375\$. Cela représente une hausse du budget de 6,23 % par rapport à l'année 2025. Cette hausse est attribuable en bonne partie à l'infexion sur les produits et services ainsi à l'ajout de règlements d'emprunts à la suite de travaux réalisés l'an dernier et à venir en 2026.

Je souhaite saluer les efforts soutenus du conseil municipal et de l'équipe de direction pour avoir atténué la progression des dépenses. Notre mission est d'investir dans des services de qualité afin de répondre aux besoins de notre population tout en offrant un milieu de vie sein et accueillant.

**Budget équilibré de
16 985 375 \$**



+ 6,23%

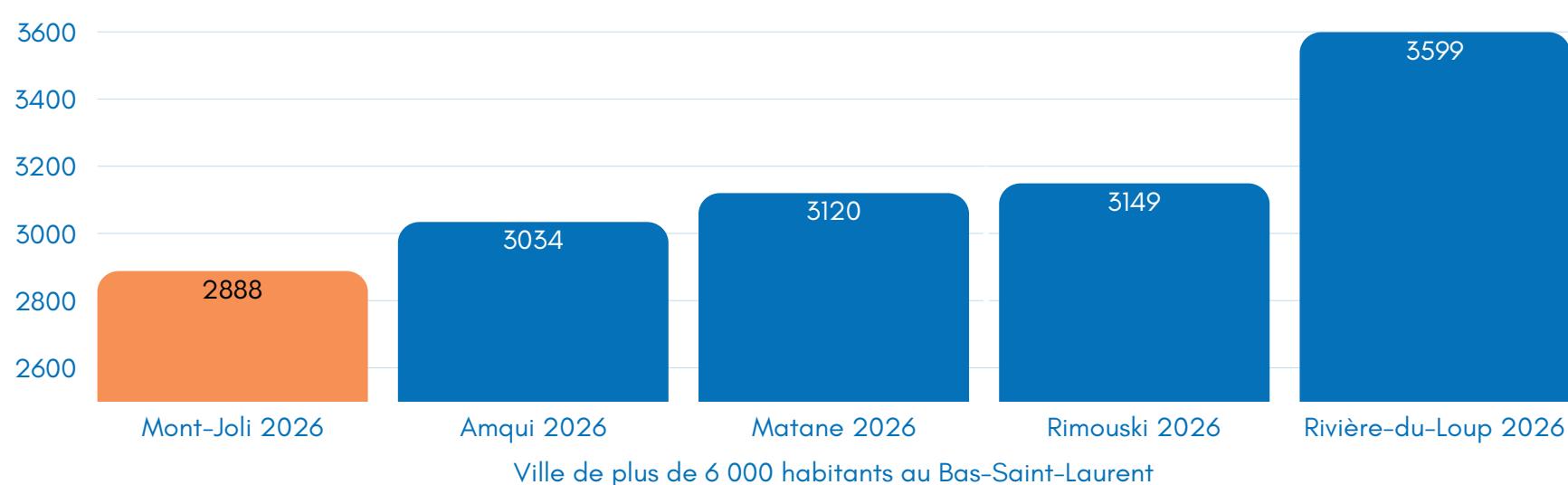


À cet égard, j'annonce que la hausse du compte de taxes moyen sera limitée à 2,77 %. Il se situe nettement sous l'indice des prix à la consommation entre octobre 2024 et octobre 2025 qui lui, était de 3,2 % au Québec.

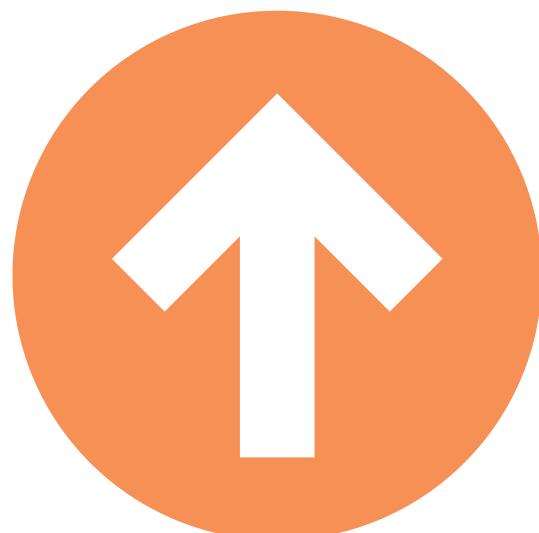
En somme, pour une résidence de valeur moyenne estimée à 199 628 \$, cette hausse de 2,77% représente un montant total de 77.87\$ pour l'année 2026. Ce montant inclut la taxe foncière et l'ensemble de tous les frais de service offerts par la ville.

Afin d'équilibrer ce budget, nous avons revu le taux de la taxe foncière. Il passe de 0,985\$ à 1.02\$ par tranche de 100 \$ de l'évaluation d'immeuble. En somme, le compte de taxes moyen passera de 2 810\$ à 2 888\$ en 2026.

Compte de taxes moyen (en \$)
Villes de plus de 6 000 habitants au Bas-Saint-Laurent



Taxes et tarifications 2026



*pour une résidence moyenne évaluée à 199 628 \$, soit 77.87 \$ de plus pour l'année 2026

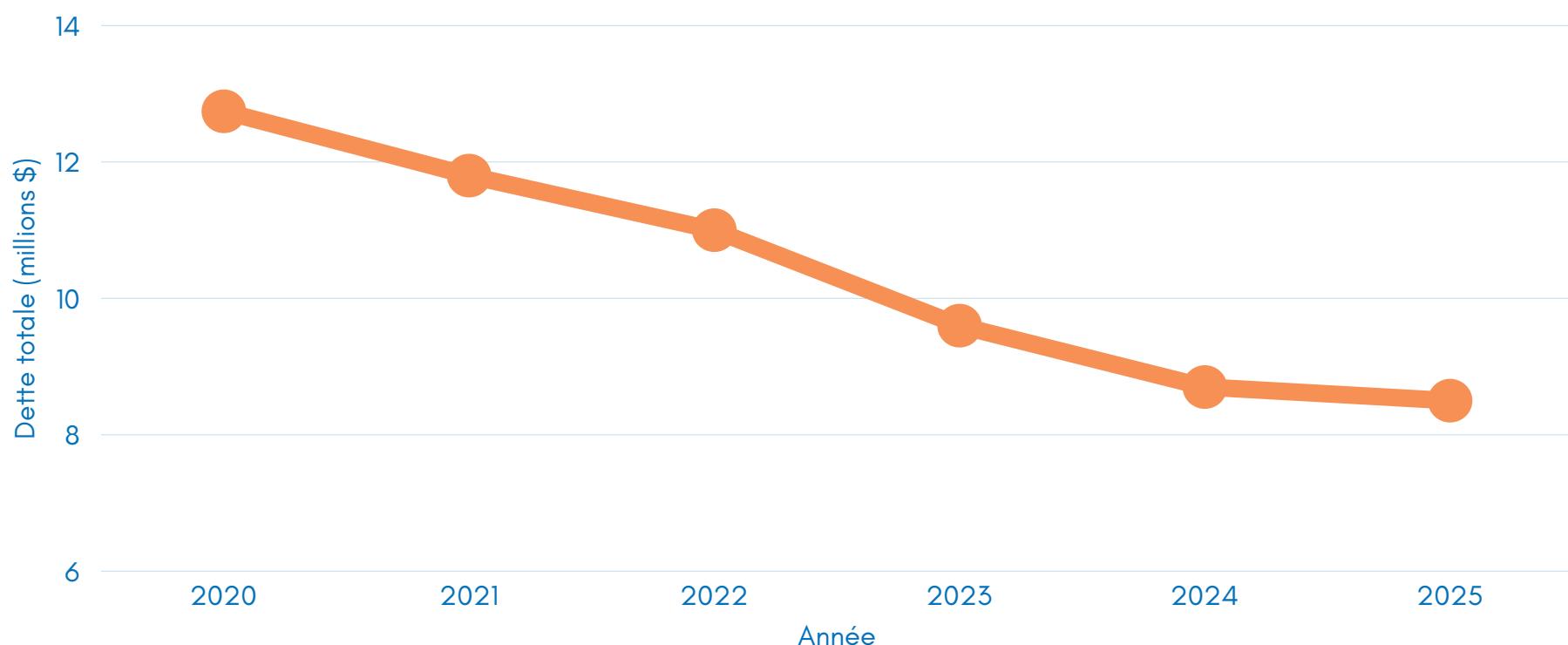
Du côté de la dette à long terme de la ville. Encore une fois, nous avons de bonnes nouvelles. Pour une quatrième année consécutive, notre taux d'endettement est à la baisse.

En décembre 2021, la dette de la ville était de 12 743 500\$. Aujourd'hui, elle est de 8 500 000\$, soit une baisse de 33.30% par rapport à 2021.

À noter, sur cette somme, la part réelle de la Ville de Mont-Joli est d'environ 47%, le restant étant constitué essentiellement de financements publics sous forme de subvention convenue avec d'autres paliers de gouvernance.



Évolution de la dette (en millions \$)



Toujours sur la base de bonne nouvelle, nous pouvons également annoncer que la taxe foncière spéciale pour les réfections d'aqueduc et d'égout sera légèrement inférieure à l'année 2025, passant de 68 \$ à 66 \$ pour une résidence moyenne.

Les tarifications pour les services d'aqueduc et d'égout demeurent quant à eux inchangées pour se situer respectivement à 297 \$ et à 149 \$.

Inchangés également en 2026, les tarifs pour le ramonage des cheminées qui demeurent à 50 \$ et celui des vidanges des fausses sceptiques, à 268 \$.

Variation du taux de taxe moyen

	2025 (/100\$ éval.)	2026 (/100\$ éval.)
Évaluation moyenne d'une résidence*	0,985 \$	1,020 \$
Foncière générale - aqueducs et égouts	0,034 \$	0,033 \$
Tarification aqueduc	-	-
Tarification égouts	-	-
Tarification déchets	-	-

2025 (\$)	2026 (\$)	Variation (\$)	Augmentation (%)
1 966 \$	2 036 \$	70 \$	3,6 %
68 \$	66 \$	-2 \$	-0,07 %
297 \$	297 \$	-	-
149 \$	149 \$	-	-
330 \$	340 \$	10 \$	3 %

À titre comparatif (2,77%)

- L'indice des prix à la consommation, entre octobre 2024 et octobre 2025, a été de 3,2% à l'échelle québécoise (hausse de taxes d'un demi-point de pourcentage inférieur);
- Pour une résidence mont-jolienne moyenne évaluée à 199 628 \$, la hausse pour 2026 représente un hausse total de 77,87 \$.

Plan quinquennal

La santé financière de Mont-Joli est des plus enviables. Alors que plusieurs entités municipales du Québec sont dans des situations où l'austérité vient marquer son caractère d'encre rouge, nous sommes plutôt à voir poindre à l'horizon un avenir prometteur pour notre ville. Mont-Joli doit profiter de sa situation financière pour voir grand et pour miser sur son développement. Elle doit prendre sa place comme ville d'influence au Bas-St-Laurent. Elle doit jouer son rôle de ville centre au sein de sa MRC.

Pour y arriver, il faut avec détermination investir dans nos infrastructures et dans nos services. Ceux-ci sont gage d'attractivité et de rétention des citoyens sur notre territoire.

Votre conseil municipal vise grand et loin. Cependant, il désire agir avec rigueur et prudence. Désormais, le plan d'investissement sera établi sur un échéancier de cinq ans au lieu de trois ans. Cette mesure a pour objectif de mieux gérer les finances publiques pour propulser nos grands projets, sans oublier de réserver des sommes importantes à l'entretien et à l'amélioration de nos infrastructures et équipements.

Le plan quinquennal 2026-2030 se chiffre à plus de 21 397 500\$. Pour sa première année, nous prévoyons investir la somme de 3 815 000\$. Voici donc le plan d'investissement prévu pour l'année 2026.

Programme quinquennal d'immobilisation 2026-2030

21 397 500 \$

Aux travaux publics, des études préliminaires seront entamées pour l'édification d'un tout nouveau garage municipal. Celui que nous possérons actuellement ne rajeunit pas et, pour être tout à fait transparent, risque de ne plus répondre aux besoins du Service des Travaux publics dans un avenir très prévisible.

Afin d'amorcer nos réflexions et préparer le dossier pour l'obtention d'aide financière, nous réservons une somme de 75 000 \$ pour des études de faisabilité.

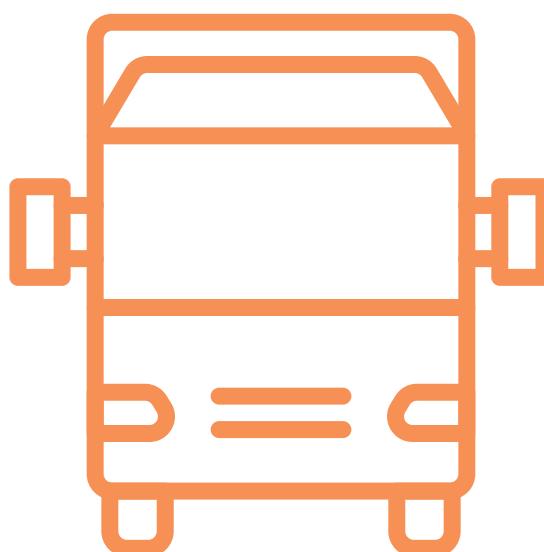


→ 75 000\$ pour une étude de faisabilité dans le but d'édifier un nouveau garage municipal.

À une époque où les aléas climatiques et les humeurs de Dame nature rendent le travail de ce service beaucoup plus complexe, nous devons modifier et corriger certaines infrastructures sur notre territoire en priorité. C'est le cas sur le chemin des Peupliers dans le secteur du lac du Gros-Ruisseau. Il s'agit de travaux évalués à plus de 250 000 \$ seront réalisé afin de corriger une partie de la route afin de contenir les eaux lors de grandes pluies.

En matière équipement d'entretien, nous avons le devoir collectif de doter notre équipe des travaux publics d'équipements aux normes et standards d'aujourd'hui. Une somme de 275 000 \$ sera investie pour l'achat d'un nouvel équipement lourd et de 160 000 \$ pour l'achat de nouveaux véhicules. Ces remplacements font partie d'un plan de cinq ans de la mise à jour des équipements roulant 2025-2030.

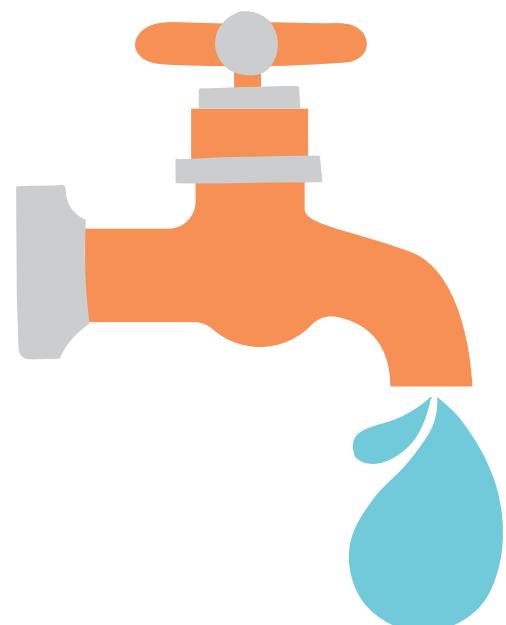
→ 250 000\$ pour la réfection de la rue des Peupliers pour corriger les problèmes lors des grandes pluies
(PRIORITAIRE)



→ 275 000\$ pour l'achat d'un nouvel équipement (via la plan de mise à jour des équipements roulants 2025-2030).

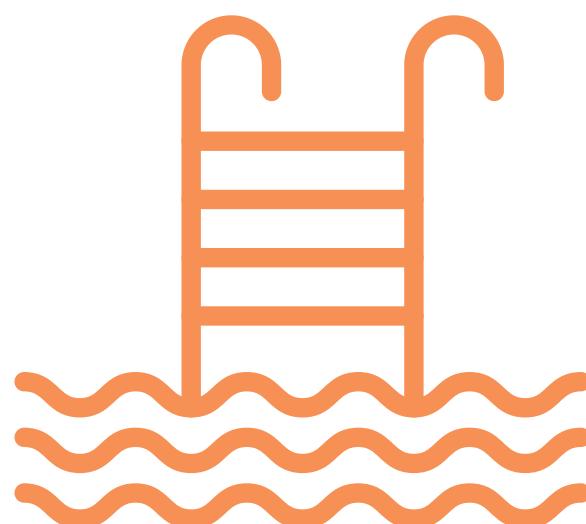
Une somme d'un peu plus de 272 000 \$ est quant à elle attribuée à différentes études pour répondre à nos nouvelles obligations en matière d'eau potable et d'égout. Si nous comprenons que ce ne soit pas les investissements des plus emballants, ils sont essentiels. Nous devons avoir l'heure juste sur notre réseau afin de planifier les travaux d'amélioration à court et à moyen terme. Par ces études, le plan d'intervention des infrastructures sera mis à jour. La prochaine étape sera la recherche des aides financières auprès du ministère des Affaires municipales et de l'habitation.

→ 272 000\$ pour différentes études servant à mettre aux normes nos infrastructures d'aqueduc et d'égout (à prévoir: aide financière gouvernementale).



Au chapitre du service des Loisirs, dès 2026, des études doivent être entamées pour la construction d'une nouvelle piscine municipale. Vieille de 60 ans, la piscine Gervais-Rioux ne répond plus aux besoins d'aujourd'hui. Une étude vieille de cinq ans nous démontre que l'installation est rendue à sa fin de vie utile. Il en coûterait des millions de dollars pour corriger aux minimaux les problèmes d'électricité, de chauffage, de plomberie et du bassin. Rénover serait une mauvaise idée et se traduirait par un gouffre économique pour cette installation aux standards et besoins de 1967.

Nul besoin d'argumenter des avantages d'aller vers un bâtiment neuf et moderne. En 2017, une réflexion similaire avait été faite pour le Stade-du-Centenaire. Aujourd'hui, nous sommes tous fiers de l'Amphithéâtre Desjardins, un aréna qui a coûté nettement moins cher que la rénovation d'un vieux bâtiment. Un montant de **50 000 \$** sera investi pour le lancement de cette procédure.



50 000\$ pour une étude de faisabilité dans le but d'édifier une nouvelle piscine municipale.

Quant aux plateaux sportifs extérieurs, soient les terrains de volleyball, de pickleball, de balle-molle, de tennis, sans oublier d'une patinoire et anneau de glace extérieure, nous croyons que nous devons investir judicieusement pour ces installations saisonnières. C'est pourquoi en 2026, nous allons mener une consultation publique auprès de la population et des utilisateurs pour recueillir les besoins et déterminer les priorités. Nous désirons faire des choix réfléchis au lieu d'investir en naviguant à vue. Encore là, nous désirons faire les choses avec un ordre et une vision d'ensemble au lieu de gérer à la pièce.

À la suite des consultations, un plan directeur sera dévoilé à la population en incluant un échéancier d'exécution. Une somme de 50 000 \$ sera nécessaire pour la conception de cette démarche.

L'année 2026 marquera aussi le coup d'envoi d'un projet immobilier parmi les plus ambitieux des 20 dernières années pour notre ville. Ici, il est question du tout nouveau quartier résidentiel Pelletier/Lebel, situé derrière les Galeries Mont-Joli. Plus de 450 logements vont s'y édifier au cours des prochaines années. Pour ce faire, nous avons besoin de construire les infrastructures sanitaires, pluviales, éclairages, sans oublier piste cyclable et parc pour ces nouveaux résidents. Il s'agit d'un projet estimé à plus de 6 M \$. Un premier investissement de 2 250 000 \$ sera mis à contribution pour la première phase d'un total de trois pour que ce nouveau quartier voit le jour.

→ Investissement de 2,25 M\$ pour la première phase du nouveau quartier résidentiel Pelletier/Lebel.



Parallèlement, le développement Joliette va poursuivre son cheminement par des études et par la conception de ses plans. Le développement Joliette accueillera des unités unifamiliales et des jumelés. Son ouverture est prévue dans le présent mandat de votre conseil.

Nous savons tous que l'accès à des logements décents et à coûts raisonnables représente le fer de lance du développement d'une ville en 2026. C'est la clé de voûte d'un avenir florissant.

Pour Mont-Joli, un tel quartier résidentiel représente plusieurs choses. Il représente l'opportunité de serrer les mailles d'un tissu social encore plus grand, encore plus solide. Il représente l'opportunité de démontrer aux entreprises désireuses de s'installer chez nous que les futurs employés pourront compter sur un milieu de vie emballant et stimulant.

Cela dit, au-delà des projets eux-mêmes, Mont-Joli a besoin de gens de qualité pour construire la Ville dont nous rêvons. C'est pourquoi nous devons procéder à l'embauche de nouvelle ressource afin de répondre à la demande des nombreux projets à venir.

Ainsi, 150 000 \$ sont consentis à l'embauche d'une direction à l'urbanisme ainsi qu'à l'embauche d'un adjoint ou d'une adjointe à la direction. La même somme sera attribuée à des mandats de planification stratégique, à la mise à jour de notre équité salariale, à l'application de la loi 25 du gouvernement du Québec ainsi qu'à la mise en place de normes comptables à jour.



150 000 \$ pour l'embauche d'une nouvelle direction à l'urbanisme ainsi que pour un-e adjoint-e à la direction.

Programme quinquennal d'immobilisation 2026-2030 (prévisions)

- 2026 - **3,815 M \$**
- 2027 - **3,302 M \$**
- 2028 - **5,34 M \$**
- 2029 - **3,91 M \$**
- 2030 - **5,03 M \$**
- **TOTAL - 21 397 500 \$**

Tarification incitative

Dans le cadre de notre engagement continu en faveur d'un environnement sain pour nous tous, la Ville de Mont-Joli désire faire un pas de plus en ce qui a trait à la gestion des matières résiduelles. Les déchets ne représentent qu'environ 4 % des matières. Le reste pouvant être réemployé, recyclé ou valorisé.

En octobre dernier, la Régie intermunicipale des traitements des matières résiduelles (RIMR) des MRC de La Matapédia et de La Mitis faisait l'annonce à la population de la mise en place, sur l'ensemble des deux MRC, d'une tarification incitative à la réduction des déchets à la source. Cette mesure fait partie intégrante du PGMR (Programme de la gestion des matières résiduelles) que la régie doit déposer au ministère de l'Environnement.

Cette tarification repose sur le principe de l'utilisateur-paye. L'objectif est de réduire les faux déchets, d'encourager un meilleur tri des matières résiduelles par les nouvelles règles et de répartir plus équitablement les coûts de collecte et de son traitement. La tarification incitative des déchets touchera deux niveaux, soit les bacs roulants (résidentiel et quelques commerces) et les conteneurs.

Dans cette optique, et pour encourager un meilleur tri des matières, un seul bac roulant à déchet au niveau des résidences sera levé. Les adresses désirant la levée d'un second bac devrons se procurer une vignette identifiée à cette fin au coût de 145\$ annuellement.

Du côté des industries, commerces et institutions, nous proposons à ces derniers, une diminution de 50% des levées par rapport à l'an dernier. Par exemple, un commerce qui bénéficie de deux levées de son conteneur à déchets par semaine, passera à une fois semaine. En acceptant, cette proposition le commerçant verra sa facture diminuer. En revanche, s'il désire conserver la même fréquence que l'an dernier, il devra payer des frais supplémentaires.

Bien entendu, cela va venir bousculer nos habitudes et demandera des efforts collectifs. Nous croyons que cette tarification sera en faveur de notre environnement et ça à moyen et long terme. Nous espérons de voir dès 2026, une diminution considérable, de notre tonnage de déchets. L'environnement, c'est l'affaire de tous.

En conclusion

Ce budget témoigne de notre engagement à vouloir développer et moderniser notre ville. Nous désirons offrir des services de qualité à la population tout en n'alourdisant pas la charge fiscale aux contribuables.

La prochaine année sera importante pour notre ville. Elle sera marquée par les désirs de planifier, consulter et élaborer des plans de travail. Une approche nécessaire et responsable en finance publique. De ces actions, il en ressortira la planification stratégique 2026-2030 avec son plan d'action. Ceux-ci porteront et viendront soutenir notre vision commune. Voilà ce que vous devez vous attendre de vos élus et de votre personnel administratif de votre ville.

L'élaboration de ce budget a été un travail d'équipe. Nous tenons à remercier et féliciter l'ensemble de l'équipe de direction de notre ville, sous la bienveillance de notre direction générale, Mme Carole Raiche et du directeur des finances, M. Steve Corneau. Vous avez réalisé, avec cohérence, un budget et un plan d'investissement responsables.

Je suis convaincu que nous avons en main les conditions gagnantes pour que notre ville réalise ses ambitions et poursuive sa croissance au cours des prochaines années.



Votre conseil municipal vous remercie de votre confiance!



M. Martin Soucy
Maire



M. Claude Vézina
District 1



Mme Annie Blais
District 2



M. Robin Guy
District 3



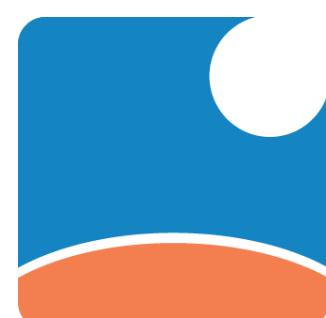
M. Vallier April
District 4



Mme Mélissa Brochu
District 5



M. Denis Dubé
District 6



VILLE DE
MONT-JOLI